



Débat public sur



LE PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA MISE À 2X2 VOIES DE LA RCEA

(ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE) RN79/RN70/RN80 ENTRE MONTMARIAULT ET MÂCON/CHALON-SUR-SAÔNE



Planification, territoires et mobilité
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Intégration, innovation et R&D

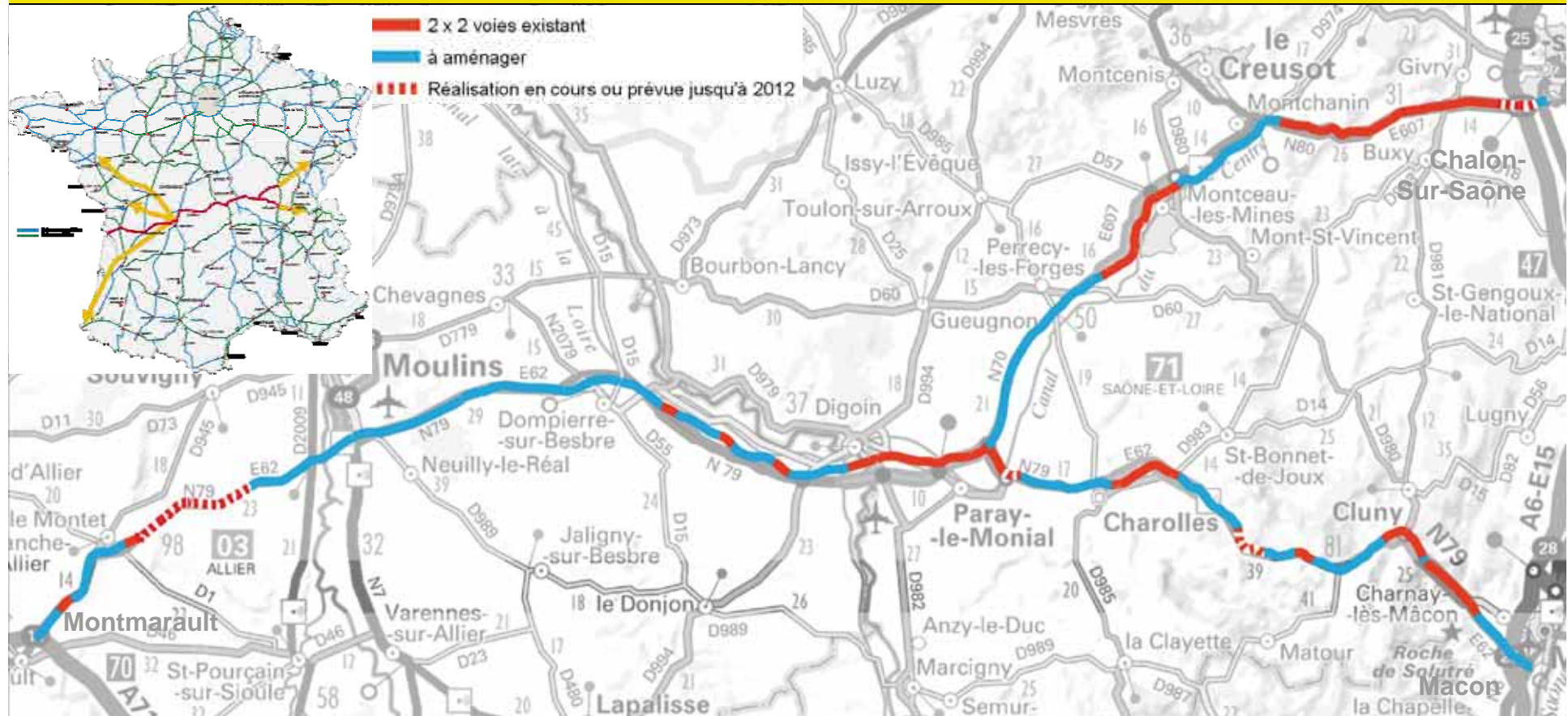
Présent pour l'avenir

Réunion publique du 30/11/2010 – Dompierre sur Besbre

Sommaire

- > **La RCEA : Route Centre Europe Atlantique**
- > **Le projet proposé : La mise en concession autoroutière de la RCEA**

La section Montmarault – Chalon-sur-Saône/Mâcon : un aménagement en cours de réalisation



- > Décisions ministérielles en 1993 et déclarations d'utilité publique à partir de 1995
- > 793 millions d'euros investis entre 1989 et 2009...
- > ...qui ont permis de réaliser 30% du linéaire à 2x2 voies

La RCEA : trafics et enjeux

- > **Un trafic local important : 55 échangeurs permettant une desserte fine des territoires**
- > **Un trafic de transit prépondérant : jusqu'à 45 % de poids lourds**
- > **Un enjeu prioritaire : améliorer la sécurité**
- > **Améliorer la desserte des territoires**

Un aménagement à 2x2 voies à achever

- > **950 millions d'euros nécessaires pour achever la 2x2 voies entre les autoroutes A71 et A6**
- > **Environ 27 millions d'euros consacrés chaque année par l'Etat à la RCEA (part investie dans l'Allier et la Saône-et-Loire)**
- > **586 millions d'euros par an pour les PdMI (part de l'Etat pour la France entière)**



- > **Comment accélérer l'aménagement de la RCEA ?**



Le projet proposé : la mise en concession autoroutière de la RCEA

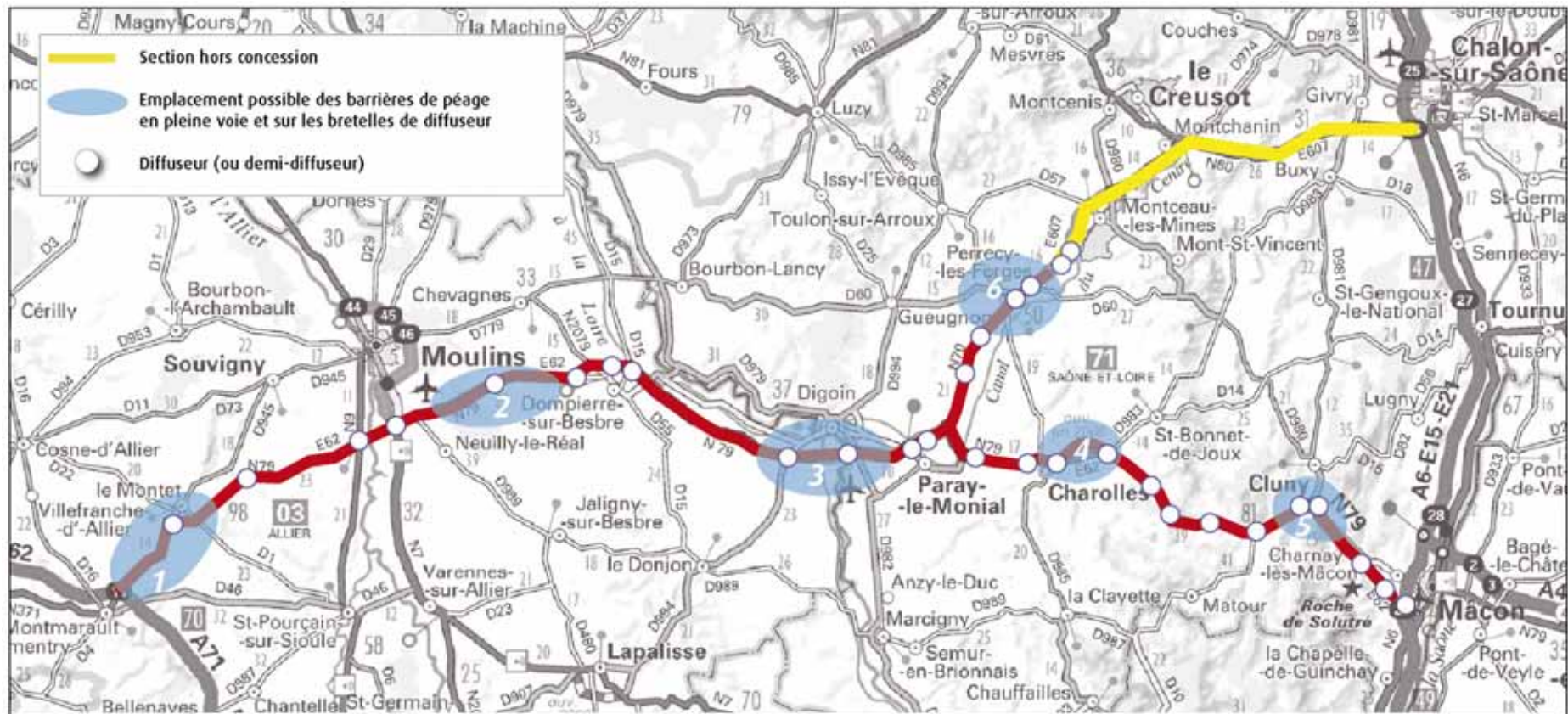
Trouver un mode de financement pour mettre à 2x2 voies la RCEA rapidement

- > **Un objectif : mettre à 2x2 voies la totalité de la RCEA rapidement**

- > **Faire appel à un concessionnaire qui :**
 - Réalise et préfinance l'infrastructure (mobilisation des financements rapidement)
 - Entretient et exploite la route
 - Perçoit un droit de péage de la part des usagers

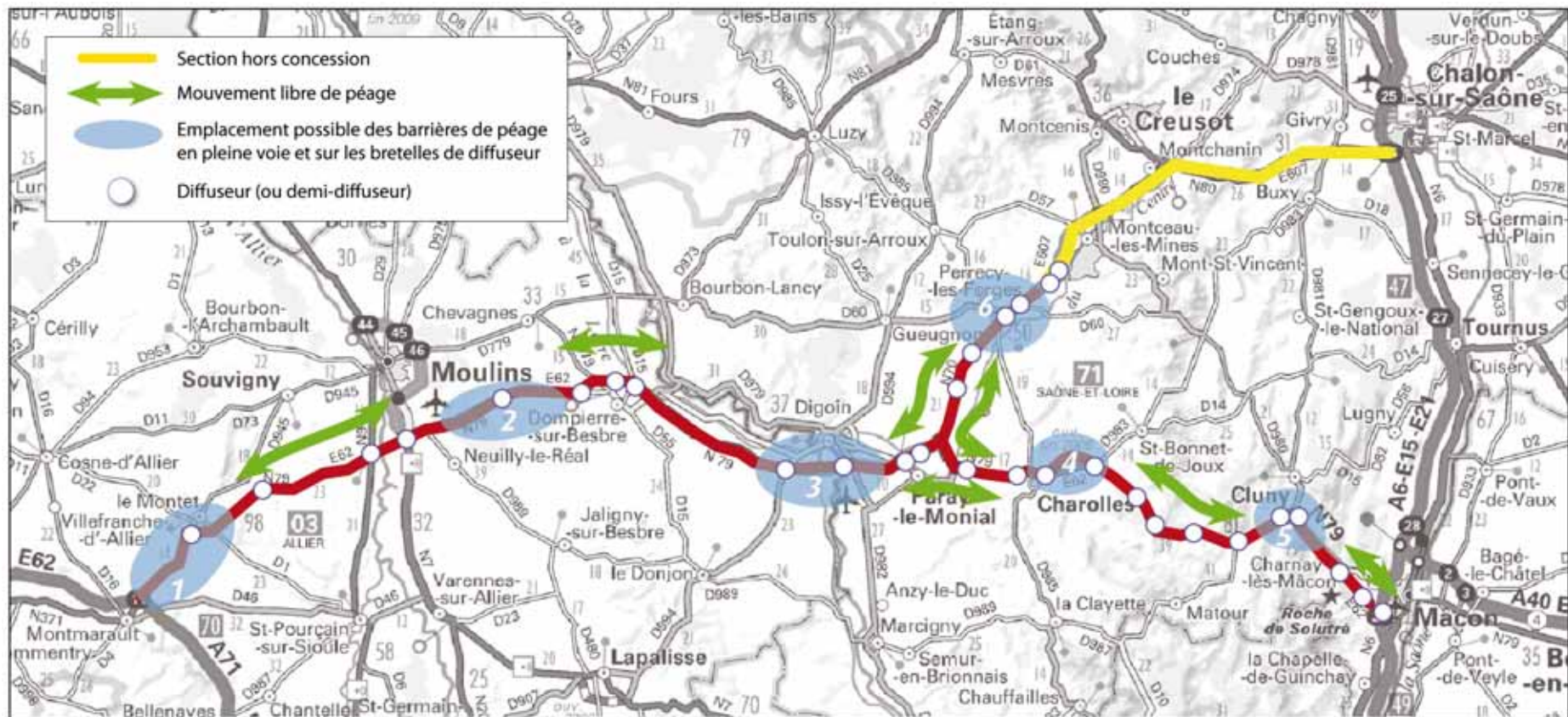


Le scénario proposé par le maître d'ouvrage pour le débat public



- 1 - Le Montet 2 - Montbeugny 3 - Molinet 4 - Charolles Est 5 - Cluny/La Valouze 6 - Ciry-le-Noble

Le scénario proposé par le maître d'ouvrage pour le débat public



- 1 - Le Montet 2 - Montbeugny 3 - Molinet 4 - Charolles Est 5 - Cluny/La Valouze 6 - Ciry-le-Noble

Etude de la faisabilité de la concession

Evaluation du coût du projet : 1,1 milliard d'euros

160 M€	Aménagements spécifiques à la mise en concession (construction des barrières de péage, signalisation autoroutière, ...)
750 M€	Aménagements à 2x2 voies du reste de la RCEA
200 M€	Section Ciry-le-Noble – Chalon-sur-Saône

Des modélisations de trafic et financière

Hypothèses, notamment le coût du péage pour les usagers :

- 7,63 centimes d'euros/km TTC pour les véhicules légers
- 24,34 centimes d'euros/km HT pour les poids lourds

Conduisant à une subvention d'équilibre de 150 M€

Comment se passe la mise en concession ?

- > **Avis d'appel public à la concurrence**
- > **Sélection des candidats admis à déposer une offre**
- > **Envoi aux candidats du règlement de la consultation et d'un projet de contrat de concession**
- > **Préparation des offres techniques, juridiques et financières (niveau de péage, durée de la concession, montant de la subvention d'équilibre notamment)**
- > **Choix du candidat pressenti et mise au point du contrat**
- > **Validation du contrat par décret en Conseil d'État**

Calendrier du projet

Débat public :
novembre 2010
à février 2011

Choix du concessionnaire :
2012

Mise en service :
2017

**Décision du maître
d'ouvrage :** juillet 2011

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017



Bilan de la CNDP :
avril 2011

Début des travaux :
2014

Enquête publique :
fin 2011

L'aménagement sur crédits d'Etat

- > **Un aménagement à 2x2 voies à long terme**
- > **Dans un premier temps, 150 millions d'euros pour des aménagements de sécurité sur l'ensemble de l'axe :**
 - **Séparation des sens de circulation par une bande médiane élargie (1 à 1,30 m)**
 - **Interdiction de dépassement sur les sections bidirectionnelles**
 - **Dénivellation de tous les échangeurs**
- > **Mais aucun aménagement à 2x2 voies avant 2017**



Merci de votre attention